

ABONNEMENT.
 Un an. 30 fr.
 Six mois. 16
 Trois mois. 8
 Hors du Département.
 Un an. 35 fr.
 Six mois. 18

On s'abonne
 Chez tous les Libraires
 français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
 des annonces, à M. **Paul
 GODET**, imprimeur, place
 du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
 français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
 Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
 Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

18 AVRIL 1871.

Tous les fédérés qui parviennent à rentrer à Paris jettent leurs armes et déclarent qu'ils ne sortiront plus.

Les Versaillais se fortifient dans les maisons d'Asnières, au château de Bécon, dans l'île de la Grande-Jatte, qu'ils ont réoccupée, et gagnent du terrain du côté de Neuilly.

Essuyant partout des défaites, la Commune continue de proclamer des victoires.

Réponse de M. Thiers à M^r Darbois. Il affirme au prélat qu'on ne fusille à Versailles aucune des personnes de la Commune.

Arrestation des réfractaires. Au numéro 148 du faubourg Saint-Denis, un jeune homme de dix-neuf ans est enlevé par les gardes nationaux. Le père de ce jeune homme se jette par la fenêtre et expire sur le coup.

Expulsion brutale des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rue Saint-Bernard. Nouvelles perquisitions à l'hôtel de M. Thiers, rue Saint-Georges. Le commandant Giraud, qui a refusé de marcher à la porte Maillot, est condamné à mort par la cour martiale.

LES PRINCES D'ORLÉANS.

Tout citoyen se doit, sans aucune arrière-pensée d'intérêt personnel, au salut du pays.

Les princes d'Orléans, depuis qu'ils ont vu cesser leur exil par le concours des légitimistes de l'Assemblée, ont-ils bien compris, je ne dis pas seulement leur devoir, mais leur intérêt? En présence des malheurs de la patrie, leur premier mouvement ne devait-il pas les pousser à se rendre auprès du chef de la Maison de Bourbon, afin de rendre au pays la monarchie par le rétablissement de l'union dans la famille royale?

Avant et après le vote de l'abrogation des lois de l'exil, les princes d'Orléans ont tenu aux membres de l'Assemblée un langage qui pouvait donner espoir qu'ils oublieraient les préjugés de leur éducation, certaines traditions de leur famille, la recherche d'une fausse popularité, pour ne consulter que

les nécessités impérieuses qui commandent aux premiers nés d'une nation de donner l'exemple du respect de l'autorité dans la famille et de l'union entre tous ses membres.

Pourquoi un changement a-t-il été remarqué dans l'attitude et le langage de M. le comte de Paris et des autres membres de sa famille? A quel influence ce changement est-il attribué?

Je sais que le prétexte a été le manifeste de M. le comte de Chambord pour le drapeau blanc; mais s'il y avait sur cette question un dissentiment des princes d'Orléans avec le chef de leur famille, n'était-ce pas un motif de plus pour se rendre auprès de lui et s'expliquer?

Les princes d'Orléans ont cru qu'en se rapprochant du chef de leur maison après la déclaration en faveur du drapeau blanc, ils se rendraient impopulaires, ils affaibliraient leur situation, ils n'apporteraient aucune force au Roi. Eh bien, voyez ce qui est arrivé! Les princes d'Orléans en persistant à rester séparés du comte de Chambord, se sont de plus en plus isolés dans le pays et dans l'Assemblée; tout le monde a remarqué que, dans une époque où les intelligences éclairées et honnêtes doivent affirmer hautement leurs convictions, les princes d'Orléans ont toujours évité avec soin de s'expliquer, de se prononcer sur les questions importantes.

Si ces questions ont donné lieu à un vote dans l'Assemblée, ils se sont abstenus.

Cette attitude a été généralement blâmée, même en dehors des partis; le bon sens français comprend que des princes du sang royal, qui dans la guerre doivent marcher à la tête de la nation, ont également le devoir de la diriger dans les questions politiques et

sociales appelées à régler ses destinées. Il est trop commode de se tenir dans une prudente réserve pour ne s'engager sur aucune question et ne se compromettre avec personne!

Il faut avoir une opinion, la faire connaître et en accepter la responsabilité.

Si les princes d'Orléans se rendent bien compte de l'état de l'esprit public à leur égard, ils auront constaté que leur système de mutisme, d'abstention et de séparation, n'est pas de l'habileté, car leur influence dans le pays n'y a rien gagné; leur attitude n'a profité ni à leur personne, ni à leur parti; on peut même dire qu'il n'existe plus de parti orléaniste.

La situation est clairement posée, pour tous les esprits clairvoyants en France et en Europe, entre la monarchie héréditaire et nationale et une dictature sanglante de l'Internationale.

M. Thiers représente le seul expédient entre ces deux solutions, dont l'une sera le salut, la régénération, la délivrance du pays, et l'autre sa ruine, sa honte, la fin de sa nationalité. Je ne parle pas de la République comme forme de gouvernement durable; personne, même parmi les républicains, n'imagine sérieusement que la République puisse s'établir en France après tous les essais avortés sous la Convention, le Directoire, le Consulat et en 1848. M. Thiers pourra prolonger l'existence d'une république nominale, mais elle ne lui survivra pas.

Prenons garde de nous laisser encore surprendre et vaincre par les événements comme en 1870-1871!

Tenons-nous prêts pour donner à la France un gouvernement conforme à ses traditions, à ses mœurs, aux nécessités pré-

sentes de sa situation, toute fausse manœuvre nous serait fatale et nous enfoncerait plus avant dans l'abîme.

La France comprend qu'elle ne se sauvera et ne se relèvera que par une volonté puissante et honnête; le comte de Chambord a manifesté, par tous ses écrits, cette volonté.

Tout le monde peut les lire et cela n'exige pas beaucoup de temps.

Sa pensée n'a jamais varié, elle est inspirée par l'intelligence de tout ce qui convient à une société bouleversée par tant de révolutions; le programme politique du comte de Chambord contient tous les droits, toutes les libertés compatibles avec les garanties de l'ordre social; il a parlé et personne ne doute de sa parole.

Attendons avec confiance les événements, sans les précipiter, mais aussi n'entravons pas l'œuvre du salut de la France par un esprit d'égoïsme et de séparation, en rêvant des combinaisons artificielles qui ne peuvent conjurer les dangers dont nous sommes menacés.

Dieu m'est témoin qu'en exprimant ce jugement sur l'attitude des princes d'Orléans, je ne suis animé par aucun sentiment d'hostilité; je cherche, avant tout, l'intérêt de la France identifié avec la dignité et l'union de cette noble et patriotique maison de Bourbon qui a fait notre grandeur, nous a sauvés déjà plusieurs fois de la ruine et qui, si nous voulons, nous rendra notre intégrité nationale, notre prospérité et notre gloire. Il ne faut pas que l'histoire dise un jour des princes d'Orléans:

Ils n'ont pas été au péril, ils ne seront pas à l'honneur. DE SAINT-CHÉRON.

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

**AVANT, PENDANT ET APRÈS
 LA TERREUR (1)**

Extraits des gazettes françaises indépendantes, publiées à l'étranger de 1788 à 1794.

(Suite.)

Avec une telle disposition des esprits en France, les évêques sont mal reçus quand ils viennent prêcher la paix et la concorde, en gémissant sur les malheurs de l'Église et sur les dangers de la patrie.

On a brûlé en place publique les mandements des archevêques de Bordeaux et de Lyon, comme attentatoires à la souveraine autorité du peuple.

Il paraît que l'auteur du *Système de la nature* et du *Christianisme dévoilé*, le vieux baron d'Holbach, ne souffre jamais chez lui qu'un domestique à la fois, et le menace de sa colère, quand il remplit ses devoirs de chrétien.

Dernièrement, un valet de chambre, qui avait accepté dans leur plus large extension les princi-

(1) Voir les numéros du 4^o au 24 mars et du 17 avril.

pes de ce patriarche des incrédules, passa tout-à-coup de la théorie à la pratique. Nous voulons dire que le gaillard décampa sans prévenir personne, et en ayant soin d'emporter la bourse de son maître. Elle contenait mille écus.

On raconte l'aventure en vers médiocres; mais le piquant de la chose n'est pas dans la rime.

Un philosophe eut pour seul domestique
 Jean, frais venu d'un hameau près Riom,
 Lointain séjour, où sur leur trône antique,
 Règnent les mœurs et la religion.

Quand de ses monts abandonnant les cimes,
 Devers Paris Jean se mit en chemin,
 Élevé là dans nos vieilles maximes,
 Il respectait la bourse du prochain.

Mais son patron, qui traitait de chimère
 Tout frein, tout rang, toute propriété,
 Par ce système, avec art débité,
 Troubla de Jean la cervelle légère.

Il en advint que l'esprit fort, un soir,
 Rentrant, cherchant au logis le jeune homme
 Et mille écus serrés dans un tiroir,
 Trouva ces mots où n'était plus la somme:

« Longtemps pour moi ton argent fut sacré;
 En tes discours à la fin je me fie.
 Or, de ce trait tu dois me savoir gré,
 C'est mon hommage à la philosophie! »

On ne dit pas si le baron d'Holbach a été satisfait de cette application logique, mais un peu vive, du *Système de la nature*.

La semaine dernière, en revenant de sa promenade quotidienne, le roi voulut monter sur les charpentes établies autour de la salle des Menus, à Versailles. Depuis quinze jours, une foule d'ouvriers s'occupait à agrandir ce corps de bâtiment, qu'on destine à recevoir les membres de l'Assemblée. Sa Majesté, parvenue au sommet de l'échafaudage, se penchait pour examiner les travaux. Tout-à-coup la planche sur laquelle Louis XVI venait de mettre le pied, fléchit sous le poids de son corps et se brisa.

Un cri terrible se fit entendre, car les ouvriers avaient les yeux sur le roi, et tous le crurent perdu.

Mais, avec une présence d'esprit merveilleuse, sentant la chute imminente, Louis XVI venait de se cramponner à un boulin qui se trouvait à côté de lui. Un garçon charpentier s'empressa de venir à son secours, et parvint à le tirer, non sans peine, sur la planche voisine de celle qui venait de se rompre (1). Le roi serra la main de son libérateur,

(1) Malheureux prince! Beaucoup de nos lecteurs vont dire que la Providence aurait bien dû le laisser périr de cette façon.

et descendit, en lui ordonnant de le suivre.

Voilà un charpentier qui ne donnera plus de coups de hache.

On annonce que l'ouverture des États généraux est décidément fixée au 5 mai. En attendant, les disputes, les duels et les troubles se perpétuent dans la province. Il paraît que beaucoup de curés se mettent en état de rébellion contre leurs supérieurs ecclésiastiques, et nourrissent l'esprit d'anarchie qui agite les peuples.

Plusieurs prélats ont failli être victimes de ce déplorable égarement du clergé subalterne.

M. Jérôme Suffren, évêque de Sisteron (1), frère du marin célèbre qui battit les Anglais dans la mer des Indes, mérite lui-même, personne ne l'ignore, la reconnaissance publique. Il a consacré toute sa fortune aux intérêts de son diocèse, en y faisant creuser un canal aujourd'hui terminé. Ce canal traverse le pays d'un bout à l'autre et décuple la valeur des terres.

Savez-vous comment on vient de reconnaître ce bienfait signalé du prélat? Des prédications odieu-

(1) L'évêché de Sisteron a été supprimé par Bonaparte, premier consul, en 1801.

Faits et propos du jour.

On nous assure, dit le *Courrier de France*, que M. Thiers, qui a visité hier l'exposition hippique, ouverte aujourd'hui par un concert, a demandé les noms des propriétaires de plusieurs chevaux, et a manifesté l'intention d'acheter un attelage, ce qui portera à neuf le nombre de ses chevaux particuliers. M. Thiers est du reste un grand amateur de chevaux : la génération de 1830 n'a pas oublié son cheval Ibrahim, sur lequel on le rencontrait si souvent.

Et le *Courrier de France* pourrait ajouter que la foule criait au grotesque, et disait : « — Voilà Tom-Pouce à cheval ! »

Il y a une véritable épidémie sur les souverains.

De mauvaises nouvelles du sultan Abdul-Aziz sont arrivées hier à l'ambassade ottomane. Sa Hauteesse est atteinte d'une méningite. On se rappelle que son prédécesseur Abdul-Medjid est mort de cette maladie.

Voilà donc le voyage de Sa Hauteesse à Paris considérablement retardé.

Jean-le-Chercheur, dans la *France Nouvelle*, trouve étrange que les magistrats de Carcassonne, avant de faire tant de tapage sur la déposition d'une hallucinée, n'aient pas, dès le principe, posé à ladite insensée la simple question suivante :

« Comment se fait-il qu'après avoir subi, à votre première visite au couvent, les violences dont vous vous plaignez, vous y soyez retournée une seconde fois de votre plein gré ?... »

Le fait est que personne n'a eu cette idée. Probablement parce qu'elle était naturelle.

L'APOSTASIE DE M. JUNQUA.

Le *Monde* a reçu la lettre suivante :

« Je vous signale les faits suivants pour vous faire comprendre où nous en sommes et où nous allons.

» Le prêtre apostat Junqua, le protégé de la *Tribune* de Bordeaux et de la plus basse démagogie parisienne et départementale est arrivé hier à Bergerac.

» Les chefs du parti rouge l'attendaient ; ils l'ont conduit dans une écurie où l'on avait préparé une séance pour le nouvel apôtre.

» Là, pendant plus d'une heure, au milieu des applaudissements et des huées de la canaille, l'apostat a insulté le Pape, le sa-

cerdoce catholique, la confession, les couvents, etc.

» Je ne vous dis rien des inepties qu'il a débitées avec emphase et qui furent cent fois répétées. Je ne vous dis rien de cette démagogie qui fait fête à l'apostasie et qui se sert de ce vil instrument pour achever de démoraliser nos pauvres ouvriers.

» Mais ce qui ne se comprend pas, ce qui confond les honnêtes gens, c'est qu'un malheureux prêtre interdit puisse traîner l'habit ecclésiastique sur des tréteaux ; c'est que des réunions de cette couleur et de cette sorte puissent se tenir sous prétexte de réunions privées, lorsque l'autorité sait que dans une petite ville on a convoqué par circonstance plus de quinze cents personnes, dans un local dont les portes ouvertes permettaient à la foule du dehors d'entendre d'ignobles provocations.

» On se demande si l'autorité, qui devrait nous protéger, est impuissante, inepte ou complice.

» Veuillez agréer, etc.

L'EX-PÈRE HYACINTHE.

Cet autre apostat a donné vendredi, à Rome, une nouvelle conférence dans le théâtre Argentine. Son auditoire était entièrement composé de protestants étrangers. Le seul catholique et le seul Romain était l'indispensable duc de Sermoneta. L'ancien carme a pris, pour sujet de sa conférence, la confession. Il a dit tout d'abord que la confession était d'institution divine ; mais il s'est ensuite noyé dans des flots de réticences et de contradictions. Il a rabâché les lieux communs et les niaiseries qui sont dans la bouche des impies et des hétérodoxes. Il a dit que l'Eglise romaine n'était plus l'Eglise de Jésus-Christ, et qu'elle avait introduit les erreurs et les abus. Il a ajouté que l'obligation de se confesser aux prêtres était une invention de Rome, que tout le monde était confesseur, que la femme devait se confesser à son mari, les enfants à leurs parents. Il n'a rien dit toutefois de la formule d'absolution nécessaire dans de semblables confessions.

C'est toujours la même histoire. On s'insurge contre l'infailibilité du Pape, contre l'infailibilité de l'Eglise, et on remplace ces deux infailibilités par la sienne propre. Pauvre fou, pauvre misérable ! Quel spectacle ! Un ancien confesseur, un renégat de la foi, un ex-carême déchaussé parlant sur la confession devant un auditoire protestant, dans un théâtre, dans la capitale du monde catholique ! Outre les 2 francs pour le billet

d'entrée, il faut encore payer 25 centimes pour sa canne ou son parapluie.

Plusieurs journaux radicaux annoncent que le Pape ayant interdit aux religieux de la Grande-Chartreuse la vente de la liqueur qu'ils fabriquent, les révérends pères ont immédiatement offert au syndicat des distillateurs de Paris la vente de leur titre et du brevet de leur composition pour la bagatelle de 30 millions de francs.

Cette nouvelle est absolument dénuée de tout fondement. Le Pape n'a rien interdit du tout aux religieux de la Grande-Chartreuse, et ceux-ci n'ont rien proposé au syndicat des distillateurs de Paris.

On se rappelle qu'il y a quelques jours, les journaux ont raconté l'arrestation d'un train espagnol par une bande de brigands.

Nous apprenons aujourd'hui qu'on vient d'arrêter le Fra-Diavolo de la chose.

C'est un hidalgo nommé Enrique Juan de Ybarro. Il paraît que ce gentilhomme de grand chemin a habité Paris quelque temps, et y a mené assez grand train.

Quelle chose singulière, que d'être dévalisé par un monsieur qu'on a rencontré aux premières représentations !

Nous lisons aujourd'hui même dans la *Gazette de Paris* :

« Quelques énergiques qu'aient été les paroles du gouverneur de Paris, elles n'ont pas dépassé la mesure qui convient à la situation.

Paris est tranquille, mais sa tranquillité est insupportable aux fauteurs de désordres, et ceux-ci ne se contentent pas de la voie de la presse pour essayer de le plonger dans de nouveaux malheurs, témoins ces deux faits divers que nous relevons à deux jours de distance. Voici le premier.

« Un fait plus que regrettable s'est passé avant-hier : un artilleur qui se trouvait sur un des bateaux-mouches de la Seine avec plusieurs individus qui l'avaient injecté pendant le voyage, a été assailli par eux lorsqu'il est descendu à terre. Il a été désarmé et blessé à la tête ; des passants, et enfin aussi des soldats d'un poste voisin sont intervenus, et trois des agresseurs ont été arrêtés. Ils passeront devant un conseil de guerre. »

UN FAUX GÉNÉRAL DUVAL. — Hier, vers trois heures de l'après-midi, le sieur Philippe K..., passementier, domicilié rue des Dames, à Batignolles, abordait brusquement un gardien de la paix sur le boulevard Ornano et lui disait d'une voix haletante :

— Tenez, fusillez-moi tout de suite, j'aime mieux ça !... Je vais me mettre contre le mur. Feu !

« M^r le duc d'Orléans, disent les gazetiers philosophes, veut nous procurer par là le bonheur et la vertu. »

Vraiment ? Alors que prince et gazetiers gardent pour eux seuls, et sans les communiquer au prochain, une telle vertu et un tel bonheur.

Nous recevons à l'instant même une seconde lettre de Provence, qui nous donne de nouveaux renseignements sur le scandale affreux de Manosque. La bourgeoisie de cette ville n'a aucun reproche à se faire. C'est la populace qui a commis le crime, et justement c'est sur elle que les bienfaits du prélat se sont étendus avec une profusion si touchante. Les mains qui ont jeté les pierres sont les mêmes qui ont reçu l'aumône.

Quels discours infâmes, quelles maximes de perversité peuvent dégrader ainsi le cœur d'un peuple et le plonger au fond des plus noirs aveuglements de l'ingratitude ?

Il y a eu dans le royaume d'autres émeutes et d'autres commotions populaires, qui ne peuvent qu'ajouter au triste exemple de Manosque et nous inspirer des craintes de plus en plus sérieuses pour la tranquillité des États généraux.

Après les scènes de violence viennent les scènes

On voit d'ici la stupéfaction de l'agent, qui demanda à K... qui il était.

— Je suis le général Duval, s'écria-t-il ; voilà un an que je me cache. Ça ne peut pas durer comme ça. Feu !

— D'abord, répondit l'agent en riant, je n'ai que mon sabre ; venez au poste, on vous y fusillera.

K... suivit l'agent au poste de la place du théâtre. Là, on constata son identité et on s'aperçut qu'on avait affaire à un fou. Il va être interné dans une maison d'aliénés.

Toujours excellent esprit dans le Midi.

L'*Emancipation* de Toulouse publie un récit de la mort de Raoul Rigault, où le vil policier de la Commune est hardiment posé en héros et en martyr, et les soldats de Versailles en voleurs et en meurtriers.

Voici le trait final :

Ainsi est mort, assassiné à l'âge de vingt-quatre ans, Raoul Rigault, membre de la Commune de Paris.

Dans l'arrondissement dont Arles est le chef-lieu se trouve une commune, abominablement communarde, celle de Saint-Andil. Des désordres y ont lieu fréquemment, et en dernier lieu, dit la *Gazette du Midi*, de nombreux adeptes de la libre-pensée réunis en société s'y sont fait administrer un baptême révolutionnaire, donné au moyen d'un liquide significatif... le pétrole. Une enquête ayant constaté ces faits affligeants, M. le préfet, en tournée, a suspendu pour deux mois le maire de Saint-Andil, qui avait trempé dans ces coupables manifestations, et fait fermer deux cafés.

Entendu par le *Figaro*, en wagon, ligne de Versailles.

La conversation roule sur le discours prononcé par Gambetta dans la cité angevine.

— Vive Gambetta ! c'est l'homme le plus intelligent, le plus grand de France.

— Non, c'est le plus grand... d'Angers.

LES PIÉMONTAIS A ROME.

Un horrible assassinat qui a mis en grand émoi les habitants du Vatican et les honnêtes habitants de Rome a été commis dimanche dernier, hors de la porte Cavalleggieri. Six gendarmes pontificaux et trois Suisses, pouvant disposer de leur après-midi, étaient allés faire une promenade sur la route de Rome à Civita-Vecchia. Pour passer plus agréablement leur temps, arrivés à une cer-

ses ont soulevé contre lui ses diocésains, au moment où il achevait une tournée pastorale, et il a été reçu à coups de pierres dans la petite ville de Manosque.

Depuis le martyr de Saint-Étienne, on n'a pas vu de lapidation plus complète. Le carrosse de Monseigneur a été brisé par les projectiles, et on en a retiré le malheureux évêque assommé, couvert de blessures et à demi-mort. Son état inspire les inquiétudes les plus vives. Le commandant de la force armée de Provence a fait marcher plusieurs escadrons de cavalerie pour contenir les Manosquains, et une commission parlementaire informe contre les coupables.

M. de Suffren a été d'autant plus sensible à cette incroyable violence exercée contre sa personne, qu'il avait pour les habitants de Manosque une prédilection toute particulière. Cette année même, pendant les horreurs de la disette, qui s'est fait sentir là comme dans toutes les autres localités du diocèse, il a envoyé, à diverses reprises, aux pauvres de la ville plus de vingt mille livres d'aumônes.

Voilà comme la philosophie et la révolution paient la charité.

Qui nous guérira de cette plaie profonde, devant laquelle aujourd'hui les moralistes les plus coura-

geux se sentent pris de désespoir ? Qui nous sortira de cet abîme creusé par la dépravation publique ? Assurément ce ne sera pas M^r le duc d'Orléans. Son Altesse Royale déclare à qui veut l'entendre que sa première demande aux États généraux sera pour le rétablissement du divorce.

Il serait bon que le duc de Penthièvre, beau-père de Monseigneur, priât son gendre de lui donner le motif de cette résolution singulière.

Pour que l'Assemblée ratifie ce beau désir du prince, il va falloir, avant tout, que le royaume cesse d'être catholique, puisque l'indissolubilité du mariage est un des points fondamentaux de la morale et du dogme.

Si malheureusement il plaît à Son Altesse d'insister sur cet article, espérons que les États ne tiendront nul compte des raisons particulières, et sans doute très-honorables, qu'elle a de demander le divorce. On ne pourrait pas souhaiter au pays de plus grand malheur que celui de voir s'y établir une polygamie successive, plus scandaleuse et plus ignoble que la polygamie simultanée. La luxure, avec cette nouvelle législation, ne connaîtrait plus d'entraves ; elle établirait partout son empire et deviendrait la première des passions dominantes.

comiques. On nous écrit que le comte de Mirabeau reçoit du Tiers-État les encouragements les plus flatteurs, et qu'il accueille même, sans trop de dégoût, les ovations de la populace. A Marseille, on lui a dressé des arcs de triomphe et on lui a posé sur le front la couronne civique. Tous les matelots du port sont venus lui tendre leurs mains noircies de goudron, et les crocheteurs lui ont donné l'accolade.

Nous ne voulons pas assurément lui faire de reproches à cet égard et prendre parti pour l'orgueil aristocratique contre les ouvriers et les pauvres.

Aimez le peuple, oui ! mais aimez-le d'un amour sincère, vraiment évangélique et fraternel, et ne vous bornez pas à le prendre pour instrument et pour levier, quand il s'agit de bâtir l'édifice coupable de votre ambition.

Le comte, revenu à Aix, y a été couronné comme à Marseille, et les dames de la ville ont jeté des fleurs sur son passage. Il vient d'ouvrir en grande pompe une boutique de marchand de draps, et il s'installe lui-même au comptoir, afin de montrer qu'un noble ne déroge pas en travaillant. Le premier jour, M. le comte a fait une recette de quinze mille livres.

Ce n'est pas du tout maladroît, s'il est vrai que sa fortune soit aussi dérangée qu'on l'assure.

taine distance, ils s'amusaient à un jeu fort semblable au jeu de bouchon. Ils entrèrent ensuite dans un cabaret appelé ici *Ostéria de Boccamera*. Ils y trouvèrent plusieurs gardes nationaux armés de leurs fusils et quelques bourgeois. Ceux-ci ayant reconnu les gendarmes du Pape commencèrent à les insulter grossièrement et à vomir toute sorte d'injures et d'infamies non-seulement contre les soldats du Saint-Père, mais contre la cour pontificale et le Saint-Père lui-même.

Les gendarmes pontificaux se contentèrent de répliquer poliment et prudemment qu'ils étaient réellement au service du Saint-Père, mais qu'ils ne croyaient pas pour cela avoir cessé d'être honnêtes hommes. Les gardes nationaux, furieux de cette froide réponse, voulaient aussitôt en venir aux mains; mais heureusement la maîtresse du logis, craignant quelque malheur, tira le verrou sur les gardes nationaux, et ceux-ci s'éloignèrent.

Les gendarmes pontificaux s'étant assis, burent tranquillement un pot de vin, et, environ une demi-heure après, se levèrent pour retourner tranquillement au palais, ne songeant plus aux insultes qu'ils avaient reçues. Arrivés près de la porte, ils trouvèrent les gardes nationaux rangés en bataille qui les attendaient au passage. Ils avaient mis leur baïonnette au bout du fusil et avaient cédé leurs sabres aux bourgeois qui étaient avec eux.

Dès que les gendarmes pontificaux parurent, ils commencèrent à leur crier : *Sus ! sus ! tuons-les !* Ceux-ci ne s'émurent point, mais les gardes nationaux les attaquèrent aussitôt. Alors un des gendarmes saisit un des gardes nationaux par les épaules et avait presque réussi à le désarmer, quand un autre garde national lui enfonça sa baïonnette dans le côté droit. Il tomba aussitôt baigné dans son sang, le fer avait traversé les poumons et le cœur. Dans la bagarre, un gendarme reçut cinq blessures jugées toutes graves, un autre trois blessures aussi graves; un quatrième ne reçut que quelques égratignures, mais sa veste est toute déchiquetée de coups de baïonnette. Après cet exploit, les gardes nationaux prirent la fuite.

Les pauvres gendarmes blessés, aidés de leurs compagnons, s'approchèrent d'une habitation appelée *Ostéria di S. Antonino*; mais tout secours leur fut refusé, et ils furent, de plus, accablés d'outrages. Ils rentrèrent comme ils purent au Vatican, laissant leur compagnon mort et baignant de leur sang le sable de la route. Ce fait s'est passé vers les cinq heures de l'après-midi, c'est-à-dire en plein jour. Je vous laisse

imaginer l'émoi qu'a produit cet infâme guet-apens. On a arrêté dans la nuit les gardes nationaux auteurs du crime. L'un d'eux avait encore la baïonnette rouge de sang au bout du fusil. On va les juger; mais quelle peine leur infligera-t-on ? très-probablement aucune. Sans nul doute ces assassins en seront quittes pour quelques jours de prison.

Il est facile d'imaginer que c'était là un coup monté et préparé à l'avance; car les règlements militaires défendent aux gardes nationaux d'endosser leur uniforme en dehors du service; à plus forte raison de sortir armés. Et le poste qui veille à la porte, comment a-t-il pu les laisser sortir et les laisser entrer impunément en uniforme, armés ? Ce sera sans doute un nouveau moyen moral pour obliger le Saint-Père à licencier ses braves défenseurs. Ce sera un prétexte italien pour pénétrer dans le Vatican. Les journaux officieux, comme la *Libertà* et l'*Opinione*, répéteront ensuite sur tous les tons que le Pape jouit à Rome de la plus entière liberté, et que s'il ne sort pas du Vatican, c'est parce qu'il lui plaît de jouer le rôle de prisonnier volontaire; et les étrangers présents à Rome auront pu constater la sécurité qui environne le Saint-Père. Cet infâme guet-apens, cet horrible assassinat n'est après tout que le corollaire de tout ce qui se voit et se fait à Rome depuis le 20 septembre.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Sous ce titre éminemment spirituel : *Petite pâtée à Jacquot*, et ne sachant plus à quel système d'injures recourir pour venger Gambetta-Coclès, son idole et son héros, le très-jeune, très-candide, très-intelligent et très-délicat rédacteur du *Courrier de Saumur*, — encouragé par ses patrons sang de bœuf, instigateurs du banquet Chauveau, — a livré dimanche 14 avril à l'admiration de ses compatriotes le gracieux échantillon littéraire qui va suivre.

Je souligne les gentilleses du jeune homme :

Jacquot, du haut de son perchoir, et dans la langue de *Vert-Vert*, ce perroquet obscène et cynique, déplore mon égarement et verse d'hypocrites larmes sur ce qu'il appelle ma candeur et mon inexpérience.

Pourquoi gémir, ô bon vieillard ? Pourquoi pleurer sur ma candeur ? N'annonce-t-elle pas une pureté d'âme à laquelle tu ne saurais prétendre ?

Et ne vaudrait-il pas mieux être candide au point d'ignorer tout, plutôt que d'avoir fait les *Confessions de Marion Delorme*, une prostituée dont tu as complaisamment écrit l'histoire infâme, à l'époque où tu ne craignais pas de dévoiler et de flétrir les mystères de certains couvents dont tu te fais aujourd'hui le grotesque champion ?

Ah ! tu mets des cendres sur ta tête, et tu ceins tes vieux flancs décharnés du cilice à pointes aigües parce que je suis inexpérimenté. A Dieu ne plaise ! que j'aie cette expérience qui vous a fait conduire les affaires de la Société des gens de Lettres avec tant d'habileté, que la Société a dû déclarer qu'un membre du comité n'aurait plus désormais droit à aucun secours, ni à aucune avance.

Ah ! je le confesse douloureusement : je n'aurai jamais assez d'expérience pour signer comme vous, M. de Mirecourt, des biographies faites par Pierre Mazerolle et consorts; pour calomnier sans souci de mon honneur et sans respect de la vérité, des existences irréprochables et sur lesquelles vous n'aviez aucun renseignement précis.

Vous êtes, comme on dit, un vieux renard, Monsieur de Mirecourt, et votre expérience vous a fait surmonter bien des difficultés, et éviter bien des écueils. Mais il en est un contre lequel vous devez fatalement vous briser : c'est la Vérité. La Vérité, ce principe contre lequel nulle expérience ne prévaut, pas même celle qui vous a conduit un jour au couvent des Dominicains de Nancy, pas même celle qui vous fait défendre ici la propriété, malgré l'opinion que vous en avez aux yeux de notre confrère Langlois et de l'éditeur Roux; la Vérité, qui fera tomber votre masque en y touchant de son doigt lumineux, et qui, si elle montre mon inexpérience et mon incorrigibilité, éclairera au moins du même jour votre duplicité.

La conscience publique prononcera ensuite entre ce jeune homme « candide » et ce vieillard à qui l'âge et l'expérience n'ont pu donner la notion du bien et de l'honnête, et dont les cheveux ont pu blanchir avant que son front ait rougi.

HENRI ROLAND.

On le voit, il ne manque absolument rien à cet article pour démontrer, à qui sait lire et comprendre, que le rédacteur en chef de l'*Echo de l'Ouest*, ayant eu l'outrecuidance de critiquer Gambetta-Coclès et les démagogues du banquet Chauveau, est par cela même un homme absolument perdu de mœurs, digne en tous points du mépris public.

Il a fait des livres infâmes, il a publié sous sa signature des notices biographiques écrites par d'autres.

Non-seulement son honneur littéraire est suspect, mais son improbité n'est pas douteuse.

Membre du comité de la Société des gens de lettres pendant sept années consécutives, il a dilapidé les finances, compromis la caisse et provoqué des mesures restrictives et disciplinaires contre ses collègues et contre lui-même.

Enfin, ce défenseur de la propriété, de la famille et de la religion, venu tout exprès à

Saumur pour combattre les libres-penseurs et les communards, n'a que le masque de l'honnête homme et le faux-nez du chrétien. C'est une espèce de Mottu catholique, sur lequel notre confrère Langlois et l'éditeur Roux ont donné des renseignements au *Courrier de Saumur*, — et le *Courrier de Saumur*, implacable justicier, va courber enfin sous le doigt lumineux de la vérité cette tête blanchie dans le crime, et faire rougir pour la première fois le front de cet impudent vieillard.

Voilà bien le sens complet de l'article.

Je serais désolé d'atténuer des accusations qui sortent d'une pareille source.

En attendant que d'autres que moi répondent à leur manière au *Courrier de Saumur*, je dois à mes lecteurs et à moi-même de dire tout simplement ceci, au sujet de trois choses qui pourraient éveiller quelques doutes au milieu de ce fatras de diffamations inqualifiables :

1° Mon nom de famille est très-honoré dans les Vosges. Si je ne le signe pas en littérature, c'est précisément pour le soustraire aux plaisanteries imbéciles des marouffes de lettres dont notre malheureux pays abonde.

2° Le livre des *Confessions de Marion Delorme* est un roman chaste, qui représente une des meilleurs actions de ma vie d'écrivain, en ce sens que j'ai empêché l'éditeur d'en faire un roman d'alcôve et une œuvre de scandale. Il y a vingt ans que ce livre est écrit; j'étais loin de m'attendre à ce qu'il pourrait blesser un jour la pudeur du *Courrier de Saumur*.

3° Enfin il est vrai que j'ai vécu deux ans chez les Pères Dominicains de Nancy, non pour y prendre la robe de moine, comme certains niais l'affirment, mais pour être à portée d'une bibliothèque précieuse où j'ai puisé les documents de l'étude historique sur la Terreur, que l'*Echo de l'Ouest* publie en ce moment même.

Quant au reste des insinuations du journal sang de bœuf de la localité, ce sont autant de calomnies bêtes qui ne reposent même pas sur l'ombre d'un prétexte.

Bien loin de m'attaquer au bien d'autrui, j'ai toujours, dans le passé comme dans le présent, sacrifié l'intérêt et le soin de ma fortune à l'indépendance de mes principes, à l'honneur des lettres, et au besoin impérieux de lutter partout et toujours contre les imposteurs politiques et les faux apôtres de ce temps-ci. Depuis trente ans que je combats dans la lice, j'ai affronté bien d'autres ennemis, et de plus dangereux, et de plus implacables, sans qu'ils m'aient fait reculer d'une ligne sur la route du devoir. Tout mes-

XXII

Quelques anecdotes sur l'évêque d'Amiens. — Le cardinal de Rohan et M. de Calonne. — Où va la France. — Assassinat d'un juge. — M. de Talleyrand-Périgord aux prises avec un de ses curés. — Nouvelles attaques des philosophes contre l'Italie et contre Rome.

Mai 1789.

Pendant les premières années du règne qui a précédé celui-ci, on attira pour quelque temps à la cour un saint prélat, monseigneur d'Orléans de la Motte (1), évêque d'Amiens. Sa vie curieuse vient d'être écrite par l'abbé Proyart.

L'auteur nous raconte une foule d'anecdotes; mais il ne connaît pas, ou il a oublié, l'une des plus intéressantes.

Il paraît que, dans certains dialogues intimes que le vénérable évêque eut avec Louis XV, il ne craignait pas d'adresser à ce monarque des reproches très-graves au sujet des passions déshonorantes qui l'entraînaient à négliger les intérêts les plus précieux de l'État.

— Vous ne remarquez pas, Sire, lui disait-il, que les philosophes, en sapant l'autel, portent aussi le coup de hache à votre trône.

(1) Il n'est en aucune sorte parent de l'intrigante du même nom, qui a figuré dans l'affaire du Collier. (Note du journaliste).

— Je le vois bien, Monseigneur, je le vois bien, répondit Louis XV, très-ému d'abord.

Puis, se levant et parcourant le salon d'un air agité :

— Oui, murmura-t-il, oui, je devrais le punir. Que voulez-vous ? Mettre à la raison ces coquins-là serait une grosse besogne. Et puis, je ne ferai pas de vieux os, Monseigneur : le trône de France durera bien autant que moi.

— Ah ! Sire, quel égoïsme coupable ! vous ne songez donc pas à votre successeur ?

Le roi pâlit. Un éclair passa dans ses yeux, et il se rapprocha brusquement de M. de la Motte; mais ce nuage de colère se dissipa presque aussi vite qu'il était venu.

— Bah ! dit-il, en faisant une pirouette, vous êtes un saint, vous ! Les saints peuvent gronder les rois.

Sur les entrefaites arriva Richelieu.

— Tenez ! en fait d'homme incorrigible, mon cher évêque, en voilà un que je vous présente ! dit Louis XV, qui prit le duc par l'oreille et le fit approcher du fauteuil où était assis le prélat. Croiriez-vous qu'à soixante-dix-neuf ans il a des maîtresses ?

M. d'Amiens se leva gravement, et se dirigea vers la porte sans mot dire, après avoir salué le roi.

— Voyons, lui cria Louis XV, voyons, ne vous fâchez pas, Monseigneur !

— Sire, dit l'évêque, en se retournant, je désire pour M. le duc et pour ceux qui lui ressemblent, que Dieu leur envoie la punition dans ce monde, car elle serait trop cruelle dans l'autre.

Cela dit, il disparut.

— Ah ! libertin ! je t'ai fait donner ta sauce ! dit le roi, en éclatant de rire.

— C'est vrai, répondit Richelieu; mais, en me la servant, ce diable d'évêque en a répandu la moitié sur vous.

Douze ans plus tard, le vieux duc, racontant cette aventure à la princesse de Lamballe, avec intention de l'égayer, n'arriva pas le moins du monde à son but.

— Monsieur le maréchal, lui dit-elle avec le plus grand sérieux, je ne trouve pas cela risible. Votre réponse à Louis XV est spirituelle, oui; mais les paroles de l'évêque me frappent davantage. Vous oubliez que le roi a été puni en ce monde, tandis que vous...

— Tandis que moi je ne le suis pas ?... Diable ! c'est juste. Savez-vous, princesse, que vous me donnez un peu la chair de poule ? Mon affaire tourne mal... Gare la braise !

— Nous autorisons M. l'abbé Proyart à publier cette anecdote dans la seconde édition de son livre.

En attendant, voici quelques-unes des historiettes qu'il raconte lui-même.

« L'évêque d'Amiens avait beaucoup d'esprit. Une dame lui exposait un jour ses inquiétudes, occasionnées par les diverses décisions des casuistes qu'elle avait consultés sur l'usage du rouge.

« — Je vous entends, Madame, lui répondit M. de la Motte : les uns vous l'interdisent absolument, et ils vous semblent bien sévères, je le crois; les autres vous le permettent sans difficulté, et vous les trouvez bien relâchés, cela est juste. Pour moi, qui aime qu'en toutes choses on garde un juste milieu, je vous permets d'en mettre d'un seul côté.

(La suite à demain.)

LOGOGRIPE.

Si vous m'ôtez, lecteur, et ma tête et mon pié,
De présent que j'étais je redeviens passé.
N'allez pas supprimer, amusement futile,
Une part de moi-même comme chose inutile;
Je serais plus petit qu'une moitié de pomme,
Moi qui suis à tous yeux l'image d'un grand homme.

quin que puisse être mon antagoniste du *Courrier*, je relève le gant qu'il me jette, — moins pour ma propre satisfaction que pour celle des honnêtes gens qui me lisent, — et j'en frotte les deux joues imberbes de ce jeune homme, en lui disant :

— Vous avez menti par la plume et par la gorge, et je vous mets au défi d'apporter une preuve, une seule, à l'appui de votre imposture !

EUGÈNE DE MIRECOURT.

M^r l'évêque d'Angers a commencé, le 15 avril, sa visite pastorale dans l'arrondissement de Saumur. Sa Grandeur sera lundi 15 à Martigné-Briand. — Mardi 16, à Tigné. — Mercredi 17, à Montilliers. — Jeudi 18, à Vihiers. — Vendredi 19, à la Salle-de-Vihiers. — Samedi 20, à la Plaine. — Dimanche 21, à Nueil. — Lundi 22, aux Verchers. — Mardi 23, à Doué. — Mercredi 24, à Soulanges. — Jeudi 25, retour à Doué. — Vendredi 26, à Louerre. — Samedi 27, à Chemellier. — Retour à Angers.

Monseigneur sera accompagné, pendant cette quinzaine, de M^r Bompois et de M. l'abbé Pessard.

On lit dans l'*Union libérale* de Tours :

« Toute la fin de la semaine dernière et hier encore temps splendide. Un vrai soleil d'été. Ce serait à croire à un renversement de lunes.

» Qu'est-ce qu'on nous disait donc de la lune rousse et de son influence fatale ? Son avènement date du 8 avril et depuis ce jour-là il fait beau. Ne nous hâtons point trop cependant de chanter les douceurs de la saison. — Qui dit avril dit grésil. — N'importe, nous n'en devons saluer qu'avec plus de plaisir l'apparition des premiers beaux jours. »

On assure la bonne tenue des vins clarifiés au moyen de la *Pulvéline d'Appert*, qui coûte 10 cent. par hectol.

LE CITOYEN JULES FERRY.

Il n'y a plus à en douter, M. Jules Ferry va être nommé ministre de France aux États-

Unis. M. le duc de Broglie, notre ambassadeur en Angleterre, donne sa démission en déclarant qu'il ne veut plus faire partie d'un corps diplomatique auquel appartiendra M. Ferry.

Cette retraite volontaire sera certainement l'acte le plus honorable et le plus marquant de la courte carrière diplomatique de M. le duc de Broglie. Il relève le prestige de la représentation française au dehors, en protestant contre l'entrée de M. Jules Ferry dans les rangs de notre diplomatie, et contre la mission considérable qui lui est donnée.

A toutes les humiliations que la France a déjà éprouvées, M. Thiers a donc voulu en ajouter une nouvelle : celle de la faire représenter par ce démocrate des Vosges auprès d'un des plus grands États du monde.

C'est ce même M. Jules Ferry, dont l'incapacité hautaine et proverbiale restera l'un des plus mauvais souvenirs du siège (avec celle de M. Magnin) ; c'est ce même M. Ferry qu'on a vu monter à la rue de Puebla pour donner un drapeau spécial aux « tirailleurs de Belleville » ; le même qui, après la nuit du 31 octobre, faisait mettre en liberté les douze officiers de révoltés les « plus exaltés et les plus compromis » ; le même M. Ferry, qui a été un des promoteurs les plus actifs de la démagogie parisienne et qui a été l'élu, l'affilié de tous les révolutionnaires, jusqu'au jour où ses anciens amis l'ont mis à la porte de l'Hôtel-de-Ville, le 20 mars.

Incapacité, jactance, affiliation révolutionnaire, passé politique détestable à tous les égards : tel est le bagage de M. Ferry ; et M. Thiers le nomme ministre de France à Washington !

M. Thiers trouve donc que son gouvernement sera très-dignement représenté par M. Ferry ; ce n'est pas flatteur pour le pouvoir actuel ; M. Thiers en est juge. Tel ambassadeur, tel gouvernement. Mais n'est-ce pas vraiment cruel de prétendre que M. Ferry personnifiera la France ! Sur ce point, l'opinion publique protestera tout entière, comme le fait M. le duc de Broglie.

Quant à la signification de ce fait regret-

table, elle est si manifeste qu'il n'y a même pas à la discuter. L'honorable M. Thiers verse à gauche ; il y verse de plus en plus, après avoir penché bien longtemps de ce côté.

A Angers, M. Gambetta a prouvé, par les dernières lignes de son discours, que l'alliance est faite entre M. Thiers et lui, entre l'ambition d'aujourd'hui et celle de demain, entre la République soi-disant modérée et la République radicale, au profit de deux pouvoirs personnels.

La nomination de M. Ferry à Washington va être un signe décisif de cet accord et de la politique dissolvante de M. Thiers.

M. Gambetta prépare activement le terrain pour sa dictature du lendemain, à la faveur des tolérances de M. Thiers. M. Thiers, de son côté, se flatte d'être le plus fin et de faire attendre M. Gambetta très-longtemps ; mais il profite de l'appui intéressé des radicaux pour maintenir, en attendant, cette chose qu'on appelle autour de lui la République modérée, et qui n'est, en réalité, que la préparation publique d'une nouvelle crise : retour du radicalisme et de la Commune, et, comme conséquence inévitable, retour de l'étranger.

Et cela ira tant que Dieu voudra, tant que la France n'y mettra pas fin.

Dépêches

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

On a volé des canons à Vincennes. L'autorité militaire est très-émue et le général Ladmirault vient d'ordonner une enquête.

A la 4^e réception de l'Élysée le personnage qui a eu le plus de succès est un magnifique nègre, que personne ne connaissait, et qu'on disait être le représentant d'une des républiques espagnoles. Toute la soirée, on a fait cercle autour de lui.

La plus grande partie des conseils généraux ont clos leur session ; un grand nombre d'entre eux ont rédigé hors séance des

adresses au Président de la République exprimant l'espoir que le gouvernement assurera promptement la libération du territoire.

C'est M. le vicomte de Gontaut-Biron qui remplacera, assure-t-on, à Londres, M. le duc de Broglie.

Il paraît que, sur les observations des personnes de son entourage, M. Thiers se décide enfin à aller au théâtre, ce qu'il n'a pas encore fait une fois, depuis qu'il est Président de la République. Il a promis d'assister la semaine prochaine à l'une des représentations de l'Opéra.

Cette nouvelle ne peut manquer de causer à la France un plaisir extrême.

Le susdit M. Thiers entre aujourd'hui dans son soixante-seizième printemps.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION (ANONYME)

Capital : 5,000,000 francs
Siège social : 57, rue Tailbout, Paris.

La société bonifie l'intérêt sur les sommes versées en compte-courant aux taux ci-après :

CHÈQUES

Dépôts à disponibilité 3 65
soit 1 centime par jour.

De 12 jours à 3 mois. 4 1/2

Chèques ou Bons à intérêt au porteur ou nominatifs :

De 3 mois à 6 mois. 5 1/2
soit 1 centime 1/2 par jour.

De 6 mois à un an 6 0/0

Elle délivre des chèques sur ses succursales de : Agen, Aix, Amiens, Avignon, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Orléans, Poitiers, Rouen, Saint-Etienne, Toulon, Toulouse et Versailles.

Elle délivre également, au taux le plus modéré, des traites à échéance déterminée sur toutes les villes de France, et se charge, à des conditions exceptionnelles, du recouvrement des valeurs commerciales.

Elle fait gratuitement le service de caisse des déposants, et encaisse sans commission, pour leur compte, tous récépissés, factures, etc. Elle renseigne gratuitement ses clients sur toutes valeurs.

Le Président du Conseil d'administration.
N. LEFEBVRE-DURUFLÉ, G. O. *
Ancien ministre du Commerce.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Tribunal de commerce de Saumur.

LIQUIDATION DE FOS.

Les créanciers de la liquidation judiciaire veuve de Fos-Letheulle et fils, banquiers à Saumur, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir dûment enregistré, dans le délai de 20 jours, à partir de ce jour, à M. Guérin, ancien huissier, demeurant à Saumur, l'un des syndics de la liquidation, et à lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire la remise au greffe du tribunal de commerce de Saumur. La remise de ce bordereau est de rigueur.

La vérification des créances de cette liquidation aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, les 11, 12, 13, 14 et 18 juin, de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

Le greffier du Tribunal,
CH. PITON.

Un jeune homme de 16 ans, de très-bonne famille, sachant bien lire et écrire, désire se placer dans une maison de commerce ou dans un bureau.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de liquidation judiciaire.

De MM. GUSTAVE, ERNEST et LÉON DE FOS, banquiers à Saumur.

Le dimanche 21 avril 1872, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^r Henri Plé, commissaire-priseur, à la vente publique aux enchères, des vins et du mobilier de M. Ernest de Fos, à la Tour-de-Trèves, commune de Trèves-Cunault.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, couettes, matelats, couvertures, draps, serviettes, nappes, torchons, fauteuils, bergères, consoles, tables à ouvrage, une très-belle table de salle à manger, chaises et tabourets en chêne, armoires, commodes, buffets, tables, chaises, guéridons et autres meubles, porcelaine, cristaux, cloches en verre pour jardin, batterie de cuisine et autres objets.

33 poinçons de vin rouge de 1870 et 1871, 7 barriques de vin blanc, 5 barriques de rouge pressé, vin rouge et vin blanc en bouteilles, plusieurs grosses pièces et madriers de vieux chêne, tonnes, fûts et bouteilles vides, charrues, bois de chauffage, un bon bateau et engins de pêche, deux chiennes et un chien courant.

Le dimanche, vente du mobilier et des bois ; lundi, vente des vins et continuation du mobilier.

On paiera comptant, plus 5 pour 0/0. (217)

Etude de M^r LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A l'angle de la Grand'Rue et de la rue du Préche.

S'adresser audit notaire, à M. HANQUETIN, rue Saint-Nicolas, et à M. ALLORY-HANQUETIN, rue du Puits-Neuf. (404)

A SOUS-LOUER

Présentement,

APPARTEMENT au 1^{er} étage, composé de quatre pièces, avec écurie, remise, chambre de cocher et cave, place Saint-Michel.

Prix : 250 fr., au lieu de 300 fr. que paie le locataire actuel.

S'adresser à M. JAMET fils, à Saumur, ou à M. COUSCHER, maire de Saint-Nicolas-de-Bourgueil. (181)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.

S'adresser à M. FORGE. (98)

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne viennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (598)

Exposition de la méthode purgative de **LE ROY**, par A. SIGNORET, rue de Seine, n^o 51, Paris. 1 vol. in-8^o. 2 fr. 50 par la poste. Consultation. Affranchir.

AVIS. Nos clients doivent exiger nos bouteilles avec une étiquette longue en travers du bouchon, laquelle porte mon nom : **Signoret-Paris rouge sur fond noir.** (463)

LE CHOCOLAT-MENIER SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA LES CONTREFAÇONS EN EXIGEANT le véritable nom.

A SAINT-MAURICE

MAISON DE TEINTURES ET D'IMPRESSIONS

Place de Beaune et rue du Commerce, N^o 1, TOURS

(INDRE-ET-LOIRE).

M. CHESNEAU-DELAGE informe que ses spécialités particulières sont :

Les teintures au tendeur, en toutes nuances ;
Les impressions sur-soierie, laine et coton, en toutes couleurs. Cet article se fait avec une grande baisse de prix.

Les teintures ou réserves des cachemires des Indes et cachemires français ;
La teinture des robes et le remoiage antique et français ;

Les teintures-lumières pour soirées ;
Les teintures en toutes nuances et le blanchissage des plumes ;
Les nettoyages à sec. — Envoi d'échantillons. (147)

CLARIFICATION DES VINS

PULVÉRINE D'APPERT

Inventeur des conserves alimentaires. — 3 médailles d'or à 3 expositions.

Clarification prompte et économique des liquides. — LA PULVÉRINE D'APPERT, employée avec succès depuis plus de 10 ans, remplace avantageusement les œufs. Les lies sont bonnes, ne remontent jamais et peuvent se reclarifier. On peut expédier sur colle, le vin s'éclaircira toujours chez le destinataire.

PRIX : 4 fr. le 1/2 kilog., pour 16 ou 32 pièces de 250 litres (c'est 5 ou 10 centimes par hectolitre), suivant le vin que l'on veut clarifier.

Adresser les demandes à l'Usine, 75, rue de la Mare (Menilmontant), Paris, ou aux dépôts, à Angers, chez M. COMPAIN, marchand de comestibles ; — M. Henri DESCAMPS, marchand de comestibles, rue Desjardins ; — M. VIGNOT, négociant droguiste. (149)